

Des relations égalitaires entre hommes et femmes :

Madagascar, un exemple africain

Anne-Pascaline Briet
Allocataire de recherche à Paris 5 – Laboratoire de recherche Population et Interdisciplinarité / IRD

Séance : Genre n°S801

Coordonnées du chercheur :

Anne-Pascaline BRIET
IRD
Lot VA 26 E
BP 434
101 Antananarivo
MADAGASCAR
pascaline.briet@ird.mg
Tel mobile (00 261) 33.12.717.57
Tel fix (00 261) 20.22.350.32
Fax (00 261) 20.22.639.21

Les relations entre hommes et femmes dépendent, dans toutes les sociétés, de plusieurs facteurs : politiques, institutionnels, historiques, géographiques, économiques, etc. De nombreux auteurs, au cours des dernières décennies ont décrit les inégalités qui pouvaient exister et perdurer entre les hommes et les femmes en Afrique, tant au nord, qu'au Sud du Sahara : inégalités en termes de scolarisation, de droit à hériter, de participation aux tâches domestiques et aux activités économiques, de négociation et de prise de décisions au sein du couple, etc. Catherine Goislard écrivait par exemple : « dans les sociétés africaines, les communautés masculine et féminine constituent deux groupes fortement cloisonnés : la division du travail, l'exercice des responsabilités, le pouvoir de décision et l'accès aux moyens de production sont essentiellement fonction du genre » (GOISLARD, 1996¹).

Madagascar, pays de l'Océan Indien, rattaché géographiquement à l'Afrique, se distingue de ce schéma. Sans que nous puissions parler d'une société totalement égalitaire, la société malgache accorde à la femme un statut et un rôle bien plus égalitaires que ceux accordés aux femmes ouest africaines par exemple.

Cet article aura pour objectif de montrer en quoi les rapports entre hommes et femmes à Madagascar sont différents des autres pays d'Afrique et quelles en sont les conséquences mais aussi quelles en sont les limites.

¹ GOISLARD Catherine, 1996.- « Les femmes en quête de droits sur la terre, l'exemple de la zone sahélienne » in *Genre et développement, des pistes à suivre*, édité par Thérèse Loco, Documents et manuels du CEPED n°5, Paris, pp.45-56.

Données utilisées :

Cette communication s'appuie sur différentes sources de données

- Des données existantes des EDS de plusieurs pays du continent africain ainsi que du Rapport Mondial de Développement Humain de 2002 à 2004.
- Des données nouvelles, micro-démographiques, recueillies de manière exhaustive auprès de 1621 ménages, dans 9 villages des Hautes Terres, à 90km au sud de la capitale Antananarivo. Ces données proviennent de l'Enquête de Référence du programme de recherche 4D², « Dynamiques Démographiques et Développement Durable dans les Hautes Terres malgaches ». Cette enquête a été réalisée en septembre octobre 2003 et a recueilli des données tant démographiques, qu'économiques, sociales, agricoles et environnementales.
- Des entretiens qualitatifs, réalisés dans cette même zone d'études permettront de mettre en lumière certaines tendances, et d'étayer certains postulats exposés dans la littérature ou mis en évidence par les résultats statistiques.
- Des données bibliographiques seront donc aussi utilisées.

Méthode

Une analyse contextuelle de données permettra d'étudier les rapports entre hommes et femmes au niveau individuel, familiale et communautaire. Une étude interdisciplinaire de données historiques, ethnologiques, socio-démographiques, etc., ainsi que des entretiens qualitatifs et notre expérience de terrain en zone rurale viendront compléter et enrichir les données quantitatives.

Résumé

Cette communication s'attache à rappeler dans un premier temps dans quel contexte historique les relations de genre se sont instituées à Madagascar. Elle montre qu'au niveau national, comparativement à d'autres pays africains, l'accès à la scolarisation pour les filles, un des facteurs clés de l'autonomie et d'une plus grande égalité entre les sexes, est favorisé tant au niveau légal que familial. La question de l'équité dans l'éducation se pose moins en terme de genres qu'en terme de milieu socio-économique et géographique. En effet, dans les mêmes milieux, garçons et filles ont les mêmes chances d'accéder à l'éducation, suivant la disponibilité des infrastructures, souvent insuffisantes en zone rurale.

Nous mettrons aussi en avant la forte implication des femmes dans les activités économiques du ménage, qu'elles soient rémunératrices ou non, au niveau national et au niveau local, en particulier dans la région du Vakinankaratra, au sud de d'Antananarivo³.

² Ce programme de recherche est mené conjointement par plusieurs institutions : six institutions malgaches (Institut Catholique de Madagascar, INSTAT, Ministère de la Population, Centre National de Recherche sur l'Environnement, PACT Madagascar, Ecole Supérieure des Sciences Agronomiques d'Antananarivo) et trois institutions françaises (LPED/ Institut de Recherche pour le Développement, Université de Provence, Popinter/Université René Descartes Paris 5, Forum/Paris X Nanterre).

³ Terrain d'étude du programme 4D.

Même si certaines activités sont davantage réservées aux femmes (repiquage du riz, sarclage manuel etc.) elles pratiquent aussi des activités très difficiles physiquement et réservées aux hommes : les données de l'enquête 4D montrent par exemple que près de la moitié des personnes qui déclarent travailler comme carrier sont des femmes. De même, 38,7 % des personnes pratiquant le labour manuel, tâche réservée traditionnellement aux hommes dans les pays d'Afrique, sont des femmes.

Cette même enquête permettra en outre de démontrer que les hommes participent aux tâches domestiques. Alors que dans la plupart des pays d'Afrique la cuisine, les corvées d'eau ou de bois, le ménage, les soins aux enfants, etc., sont quasi exclusivement réservés aux femmes et aux enfants (Oppong, 1988⁴, Sandron, 2001⁵), il n'est pas rare de voir les hommes malgaches faire la cuisine ou la lessive, prendre soin des enfants, même en bas âge. L'Enquête de Référence 4D révèle par exemple, qu'environ 1 homme sur 5 âgé de 15 à 64 ans pratique régulièrement ou souvent la cuisine et le ménage, qu'ils sont, aux même âges, plus de 40 % à participer aux corvées de bois, et un peu moins d'un tiers à participer aux corvées d'eau ou à s'occuper régulièrement ou souvent du ou des enfants du ménage.

Cette égalité entre hommes et femmes se retrouve aussi au sein du couple. Les décisions sont, en règle générale, prises en commun. La scolarisation des enfants, l'emploi de salariés pour finir certains travaux agricoles, le nombre d'enfants souhaités, sont autant de sujets débattus ou de décisions négociées entre les conjoints. Le mariage est alors souvent vu comme permettant une amélioration des conditions de vie car il permet aux individus de partager les activités, les tâches domestiques, et les tracas du quotidien avec leur conjoint(e).

Il existe néanmoins quelques domaines où l'égalité entre hommes et femmes n'est pas encore de mise. Malgré les principes juridiques qui garantissent l'égalité des hommes et des femmes, en matière d'emploi et de salaire par exemple, à compétences égales, les femmes sont encore victimes de pratiques discriminatoires. A titre d'exemple, citons le cas de l'embauche dans le secteur privé où l'on observe encore que près de deux entreprises sur trois préfèrent embaucher, à qualification égale, des hommes plutôt que des femmes. Certains rapports dénoncent la discrimination dans le recrutement, et/ou dans les conditions de travail ainsi que des licenciements abusifs en cas de grossesse, dans les zones franches tout particulièrement. Pour ce qui est du salaire, en milieu rural par exemple, la pratique traditionnelle (qui a encore cours aujourd'hui) veut que les salaires consentis aux femmes dans la riziculture soient bien inférieurs à ceux accordés aux hommes : quand un homme salarié agricole parvient à gagner 5 000 FMG pour une journée de huit heures de travail, les femmes ne gagnent que 3 500 FMG.

Conclusion

Contrairement à l'Indice de Développement Economique, l'Indice de Développement Humain (IDH) à Madagascar est en constante progression depuis quelques années (0,429 en 1985, 0,436 en 1990, 0,443 en 1995, 0,469 en 2002). Le taux brut de scolarisation

⁴ OPPONG Christine, 1988.- « les femmes africaines : des épouses des mères et des travailleuses » in *Population et société en Afrique au sud du Sahara*, sous la direction de D. Tabutin, ed. l'Harmattan, Paris, chap. 15, pp. 421-440.

⁵ SANDRON Frédéric 2001.- « L'activité des femmes dans l'économie familiale » in *Dynamiques familiales et innovations socio-démographiques, Étude de cas dans un pays du sud*, ed. l'Harmattan, coll. Population, pp.209-226.

légèrement plus élevé chez les filles que chez les garçons, la forte implication des femmes dans les activités économiques de subsistance mais aussi, dans certaines régions, dans les cultures d'exportation, le net avantage sur les hommes en terme d'espérance de vie à la naissance (55,7 ans pour les femmes contre 53,9 ans pour les hommes), sont autant d'indicateurs qui permettent d'avancer qu'une certaine égalité entre les sexes caractérise la société et la famille malgache aujourd'hui. Néanmoins, certaines discriminations entre les sexes existent encore à Madagascar, telles que la participation des femmes à la vie politique ou la paupérisation de plus en plus importante des femmes chefs de ménages par exemple.